

# COMMUNIQUE DU COLLECTIF CGT DES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE



Ce jeudi 15 décembre 2022 se tenait la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) à la Branche Retraite et Prévoyance.

Hormis la validation des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) qui devaient venir saluer non seulement le travail et l'engagement des salariés concernés, mais aussi réaffirmer leurs compétences et leur savoir-faire ; l'ordre du jour semblait bien léger.

La délégation CGT et la Présidence de la CPNEF, tenue par la CFE-CGC, se sont entendues quant à l'attitude à avoir face aux derniers événements survenus dans les négociations de Branche (voir notre communication du 09 décembre).

Nos deux Organisations Syndicales ont souhaité démontrer à l'Association des Employeurs qu'elle n'avait pas la suprématie en matière de dialogue social et qu'elle ne pouvait en aucun cas s'adjuger unilatéralement ni la tenue des négociations, ni moins encore leur issue.

Nos deux Organisations Syndicales ont également souhaité rappeler les risques que fait supporter l'Association des Employeurs à l'ensemble de la Branche, des salariés qui y travaillent ainsi que des Français qui en dépendent.

Les délégations CFE-CGC et CGT, après avoir dénoncé l'absence de loyauté et le non-respect des engagements pris par l'Association des Employeurs lors des négociations, ont décidé de manifester leur impossibilité d'accepter un dialogue de sourds en quittant la table de la CPNEF.

Ce faisant, elles espèrent ramener l'Association des Employeurs à de meilleures considérations du monde paritaire dans lequel notre Branche de protection sociale évolue, et, ainsi, limiter le désastre où l'Association des Employeurs semble vouloir entraîner le régime de la Retraite Complémentaire et ses salariés.

La prochaine réunion paritaire est prévue le 26 janvier 2023 avec pour sujet la revalorisation des minimas de Branche, la CGT attend que ses revendications salariales soient entendues et prises en compte ; ce n'est que de cette façon que les Employeurs de la Branche Retraite et Prévoyance démontreront leur loyauté dans les négociations et leur considération pour le travail chaque jour accompli par l'ensemble des salariés de notre secteur au sein de la protection sociale paritaire.